



## PROVINCE DE QUÉBEC

Conseil d'établissement – École Notre-Dame-de-Fatima

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 28<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2023, à 18 h 30, à la cafétéria de l'école au 6381, rue Notre-Dame, Lac-Mégantic G6B 2M9.

### Présences :

Chantal Vigneault, directrice  
Zoé Dumas, parent  
Julie Hamel, parent  
Zuleidy Romero, parent  
Vincent Isabel, parent  
Marie-Ève Allard, parent  
Émilie Lacombe, enseignante  
Manon Veilleux, enseignante  
Marleyne Bérubé, enseignant  
Christina Vachon, enseignante  
Frédéric Toupin, éducateur en service de garde  
Pascale Lauwaët, technicienne en service de garde  
Jenniffer Bouffard, orthophoniste

### Absences :

René Pelchat parent  
Marie Doyon, parent

### **1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Le vice-président, Vincent Isabel, en l'absence de la présidente, Marie Doyon, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

#### **CE-23-24-1114**

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. *Mot de bienvenue*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2023*
4. *Suivi au procès-verbal*
5. *Formation membres du conseil d'établissement*
6. *Projet d'investissement 2024-2025 (art.96.22)*
7. *Grille-matières 2024-2025*
8. *Plan de lutte contre l'intimidation*
9. *Contenu vu en éducation à la sexualité*
10. *Contenu vu COSP*
11. *Sorties éducatives et autres activités*
12. *Levée de fonds*
13. *Vécu à l'école*
14. *Service de garde*
15. *Correspondance*
16. *Autres objets d'étude :*
  - \_\_\_\_\_
  - \_\_\_\_\_
17. *Période de questions réservée au public*
18. *Date et heure de la prochaine séance*
19. *Levée de la séance*

Il est proposé par Zoé Dumas et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts dans autres objets d'étude : 16. A. Membres de la communauté B. Cafétéria C. Photo

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CE-23-24-1115**

### **3. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2023**

Il est proposé par Julie Hamel et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 octobre 2023 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **4. Suivi au procès-verbal**

Les suivis au procès-verbal reviendront à l'ordre du jour.

#### **5. Formation membre du conseil d'établissement**

Mme Vigneault rappelle aux membres qu'ils doivent aller faire les formations obligatoires sur le site internet suivant :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Elle demande aux membres de compléter les formations et de lui remettre la feuille signée avant les fêtes.

#### **6. Projet d'investissement 2024-2025**

Rencontre avec Yannick Bastien concernant les projets d'investissement à venir dans les prochaines années : modification du système d'intercom, changement de toutes les fenêtres, les cages d'escaliers, la salle de chaufferie.

Le projet parc école sera en construction dès que les plans sont finalisés (s'assurer que les plans répondent aux besoins du milieu avant le début de la construction).

Il y aurait une ressource disponible avec la Ville de Lac-Mégantic dans les prochaines années afin d'avoir accès à une expertise de plus concernant les mesures écoénergétiques et les possibles subventions. Option à explorer.

Mme Vigneault partage le projet test dans la classe de Mme Nancy afin de voir s'il est possible d'avoir 8 élèves dans le même local, afin de s'assurer de répondre aux besoins de ces enfants (coin calme, coin moteur, espace).

Échange concernant la réorganisation des salles de bain et du vestiaire des maternelles ainsi que le rangement du service de garde peu accessible. Explorer l'option du «garage» pour optimiser les espaces.

Il est proposé par M. Frédérick Toupin et appuyée par Manon Veilleux que la modification des salles de bain des maternelles (avoir trois cabinets), la reconfiguration des vestiaires et la peinture de certaines classes soient demandés comme projet d'investissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **CE-23-24-1116**

#### **7. Grille-matières 2024-2025**

La directrice présente la grille-matières 2024-2025.

Il est proposé par Christina Vachon et résolu que la grille-matières 2024-2025 soit acceptée avec la modification au document du cours Éthique et culture religieuse remplacé par CCQ.

Le document se retrouve en annexe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
Annexe CE-23-24-003

#### **CE-23-24-1117**

#### **8. Plan de lutte contre l'intimidation**

La directrice présente le plan de lutte contre l'intimidation.

Elle demande aux membres s'ils ont des idées pour rejoindre les parents et les soutenir dans leur rôle. Aidersonenfant.com n'a pas été un succès. Si suggestions, lui partager. Le PDF du plan et du protocole seront envoyés aux parents.

Suggestions : Partage des bonnes pratiques sur les murs de l'école pour les élèves afin de créer un rappel.

Il est résolu que le plan de lutte contre l'intimidation soit accepté tel que présenté et adopté à l'unanimité.

Le document se retrouve en annexe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
Annexe CE-23-24-004

#### **9. Contenu vu en éducation à la sexualité**

La directrice présente le contenu en éducation à la sexualité qui sera intégré dans

le programme CCQ l'an prochain.

Il est recommandé d'envoyer à l'avance ou la journée même un mot aux parents pour les informer que leur enfant a reçu ce contenu.

Un rappel est aussi fait concernant la recommandation d'envoyer un mot aux parents concernant le confinement barricadé.

## **10. Contenu vu COSP**

La directrice présente le Contenu Orientation scolaire et professionnelle et qui enseignera les volets pour l'année en cours.

## **11. Sorties éducatives et autres activités**

La directrice nomme que le calendrier des activités est disponible. Dernièrement, quelques sorties culturelles ont eu lieu. Une avec le Théâtre de la Dame de cœur, au Salon du livre. Deux sorties par année sont prévues pour les élèves.

Demande Fondation Fontaine acceptée : Montant disponible pour baisser la facture de 7 à 10\$ par élève pour les voyages de fin d'année.

Sorties de fins d'années :

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : Zoo de Granby 20 juin 70\$

Préscolaire : Dix-traction St-Georges 38\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **12. Levée de fonds**

Plusieurs options sont partagées :

Perfection

Kandju

Produits locaux (ex. acériculteur)

Avec tirage (calendrier avec commanditaires)

Chocolat

Table dans un marché (ex. de Noël)

Produit Humeur

Produits snack pow

On veut que ce soit simple, moins de gestion d'argent (site transactionnel), moins de manipulation et que ce soit rentable.

La campagne se réalise habituellement pour Pâques

Reportons le point à la prochaine rencontre avec les démarches suivantes : Kandju, chocolat Lamontagne, Produits Humeur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **13. Vécu à l'école**

- Plusieurs besoins en orthophonie, idéalement plus de services pour l'an prochain. En début d'année, les actions étaient davantage orientées vers du soutien direct aux élèves. Après les fêtes, des interventions plus universelles pour l'ensemble des élèves.
- Préscolaire : ça se passe bien, ils ont été marchés à Piopolis dans le cadre du programme bouge au cube.
- Les classes de maternelles iront chanter au Marché de Noël à 10h30 samedi 2 décembre. La visite du groupe BAM a été un succès, tous les élèves et le personnel ont apprécié l'événement.
- Il y aura une conférence offerte par l'Astrolab.
- Éclipse 2024 : Hugues Lapierre a fait l'achat de lunettes pour l'ensemble des élèves. Il y a eu changement de journée pédagogique le 12 avril pour le 8 avril puisque que cela impliquait des enjeux avec le transport scolaire. Les élèves présents au service de garde regarderont l'éclipse et le thème de la journée tournera autour de ce phénomène rare.

## **14. Service de garde**

Pascale Lauwaët partage qu'il y a de belles activités au service de garde, une belle équipe en place. Lors des journées pédagogiques, ils ont intégré une activité culinaire afin de faire la promotion de la saine alimentation.

Elle partage aussi qu'il y a plusieurs activités de semaine : Cours de piscine qui devrait se renouveler après les fêtes pour une possibilité de deux sessions et d'une session autre (paddleboard, survie, à confirmer) dépendamment des monitrices disponibles. Dans le cadre de saines habitudes sportives, possibilité d'activités

interscolaire au CSM après les fêtes si tout va bien avec l'école de Sacré-Coeur. Groupe des grands a décoré à l'Halloween et pour Noël le CHSLD (Maison Paternelle). Décorations des fenêtres de la cafétéria par les élèves. Mentionnons de félicitations à Mme Nathacha (concierge) pour les déco fenêtres. Dans les prochains jours, promenade dans les rues pour regarder les décorations.

#### **15. Correspondance**

Le vice-président fait le partage de la correspondance : Invitation pour une activité à Québec au mois de mai pour les jeunes concernant les métiers ainsi qu'une publicité pour les photos scolaires.

#### **16. Autres objets d'études**

- A. Membre de la communauté : Nicole Drouin n'est pas disponible, Aline Bouliane n'est pas disponible pour cette année. Natasha Vigneault a recontacté la direction et aimerait revenir comme membre de la communauté.

Il est proposé à l'unanimité que Mme Natasha Vigneault intègre le conseil d'établissement comme membre de la communauté.

- B. Cafétéria : La grève engendra une baisse de revenus importante pour la concessionnaire de cafétéria, Mme Maryse utilisera ce qu'elle a déjà dans son congélateur ce qui entraînera des modifications au calendrier de menu. Un message sera envoyé aux parents avec les modifications. Selon la loi, il n'y a pas de limite de jours de grève après quoi, les journées devront être reprises au calendrier actuel (ex. semaine de relâche ou après le 23 juin). De nouvelles dates de grève ont été confirmées aujourd'hui : du 8 au 14 décembre 2023.

- C. Photo : La directrice nomme que les photos ont été reçus aujourd'hui et que la photographe Mme Manon Rousseau a nommé que les deux premières semaines de septembre sont déjà complétés pour elle l'an prochain. En correspondance, nous avons reçu une proposition de Pomme verte.

Échange sur les options possibles.

Nous convenons d'un sondage express aux parents :

- Satisfaction de la photo individuelle
- Satisfaction de la photo frère et sœur
- Satisfaction de la photo de groupe
- Satisfaction du fond
- Suggestions de photographe

Décision reportée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement en janvier.

#### **17. Période de questions réservée au public**

Il n'y a pas de question, vu qu'il n'y a pas de public.

#### **18. Date et heure de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le 30 janvier 2024 à 18h30.

#### **CE-23-24-1118**

#### **19. Levée de l'assemblée**

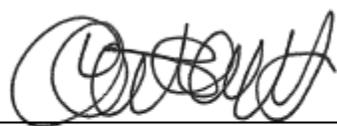
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Christina Vachon et résolu que la séance soit levée.

Il est 20 h 23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

*Vincent Isabel*, vice-président



---

*Charital Vigneault*, directrice



École Notre-Dame-de-Fatima  
6381 rue Notre-Dame  
Lac-Mégantic G6B 2M9  
Tél. : (819) 583-1086  
Fax : (819) 583-4114  
Chantal Vigneault, directrice

**Centre  
de services scolaire  
des Hauts-Cantons**

**Québec** 

SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
Mardi 28 novembre 2023  
18 h 30

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2023
4. Suivi au procès-verbal
5. Formation membre du Conseil d'établissement : [https://www.quebec.ca/education/prescolaire-  
primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire](https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire)
6. Projet d'investissement 2024-2025 (art.96.22)
7. Grille-matière 2024-2025
8. Plan de lutte contre l'intimidation.
9. Contenu vu en éducation à la sexualité
10. Contenu vu COSP
11. Sorties éducatives et autres activités.
12. Levée de fonds
13. Vécu à l'école
14. Service de garde
15. Correspondance
16. Autres objets d'études
17. Période de questions réservée au public
18. Date de la prochaine séance
19. Levée de la séance



École Notre-Dame-de-Fatima  
6381 rue Notre-Dame  
Lac-Mégantic (QC) G6B 2M9  
Tél. : (819) 583-1086  
Fax : (819) 583-4114  
Chantal Vigneault, directrice

## PROVINCE DE QUÉBEC

Conseil d'établissement – École Notre-Dame-de-Fatima

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 10<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2023, à 18 h 30 à la cafétéria de l'école, 1086, rue Notre-Dame, Lac-Mégantic G6B 2M9

### Présences :

Chantal Vigneault, directrice  
Zoé Dumas, parent  
Julie Hamel, parent  
Zuleidy Romero, parent  
René Pelchat, parent  
Vincent Isabel, parent  
Marie Doyon, parent  
Marie-Ève Allard, parent  
Émilie Lacombe, enseignante  
Manon Veilleux, enseignante  
Marleyne Bérubé, enseignant  
Christina Vachon, enseignante  
Érika Lacroix, TES  
Jenniffer Bouffard, orthophoniste

### Absences :

Frédéric Toupin, éducateur au SDG  
Pascale Lauwaët, technicienne au SDG

---

### 1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le directrice madame Chantal Vigneault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

### CE-23-24-1105

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. *Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Présentation des membres du conseil d'établissement*
4. *Élection aux différents postes*
  - 4.1 *Présidence*
  - 4.2 *Substitut à la présidence*
  - 4.3 *Secrétariat*
5. *Nomination des représentant(e)s de la communauté (LIP article 42)*
6. *Dénonciation d'intérêts*
7. *Adoption au procès-verbal du 13 juin 2023*
8. *Suivi au procès-verbal*
9. *Adoption du calendrier des séances et plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024*
10. *Campagne de financement*
11. *Calendrier des activités éducatives (article 87)*
12. *Sortie de fin d'année*
13. *Informations et consultation (LIP article 79)*
  - 13.1 *Liste et actes d'établissement*
  - 13.2 *Plan triennal*
  - 13.3 *Règles relatives aux critères d'inscription*
  - 13.4 *Liste des services éducatifs*
14. *Vécu scolaire*
15. *Service de garde*
16. *Correspondance*

17. *Autres objets d'étude :*

- 
18. *Période de questions du public*  
19. *Date et heure de la prochaine séance*  
20. *Levée de l'assemblée*

Sur la proposition d'Émilie Lacombe, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**3. Présentation des membres du conseil d'établissement**

Nous faisons un tour de table pour nous assurer que tous se connaissent.

**CE-23-24-1106**

**4. Rôles et mandats du conseil d'établissement et règles de régie interne**

4.1 Formation conseil d'établissement (capsule + fiche)

Il y a des capsules de formation et des fiches d'informations pour les nouveaux membres du CE (parents, membres de la communauté et personnel) à écouter de façon obligatoire comme demandé dans la loi 40.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Les capsules et fiches seront précisées pour chaque séance.

Un document sur lequel il est demandé d'indiquer la date où les membres ont pris connaissance de chacune des capsules et fiches est remis aux nouveaux membres. Ce document doit être complété d'ici la fin mai 2024 et remis à la direction de l'école.

La signification de certains termes utilisés aux séances du conseil d'établissement est abordée :

**ADOPTER**

Le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le recevoir tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

**APPROUVER**

Cela veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition. Dans ce cas, la personne ou au groupe qui a fait la proposition doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

**CONSULTER**

Donner son opinion sur un sujet avant que la décision finale ne soit prise (soit par le personnel et le centre de services scolaire).

**AVISER :**

Exprimer une opinion sur un sujet.

**INFORMER**

Transmettre toute l'information reliée à une décision suivant son adoption aux personnes concernées.

4.2 Adoption des règles de régie interne

Les membres ont pris connaissance du document « Règles de régie interne du conseil d'établissement » qui avait été envoyé au préalable.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement de Notre-Dame-de-Fatima tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
Annexe CE-23-24-001

**5. Élections aux différents postes**

**CE-23-24-1107**

Il est proposé par Marie Doyon et résolu que Chantal Vigneault soit président et secrétaire d'élection.

### **5.1 Présidence**

La directrice informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à titre de président(e). Ce membre doit être un des parents qui siège au conseil d'établissement.

Il est proposé par Julie Hamel et résolu que Marie Doyon soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Marie Doyon accepte le poste de présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **CE-23-24-1108**

#### **5.2 Substitut à la présidence**

Il est proposé par René Pelchat et résolu que Vincent Isabel soit élu substitut président(e) du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Vincent Isabel accepte le poste de vice-présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **CE-23-24-1109**

#### **5.3 Secrétaire**

Il est proposé par Christina Vachon et résolu que Marie-Ève Allard soit élue au poste de secrétaire au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Marie-Ève Allard accepte le poste de secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **CE-23-24-1110**

#### **6. Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (LIP article 42)**

La directrice informe les membres qu'il y a lieu de nommer un membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

\*\*\*Si des membres du CE ont des propositions :

Il est proposé par Marleyne Bérubé et résolu que Nicole Beaudoin agisse à titre de membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Érika Lacroix et résolu que Aline Bouliane agisse à titre de membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Les deux personnes proposées seront contactées afin de voir leur intérêt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **7. Dénonciation d'intérêts**

La dénonciation d'intérêts est expliquée par Mme Chantal. Il n'y a aucun formulaire à compléter pour les membres présents.

### **CE-22-23-226**

#### **8. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023**

Il est proposé par Vincent Isabel et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 juin 2023 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **9. Suivi au procès-verbal**

Il est nommé de faire attention aux périodes d'éducation physique avant la photo scolaire.

Concernant l'équipement de protection lors de sortie avec les trottinettes, une validation auprès d'Annie Garon sera faite, à savoir si les protège-poignets sont

obligatoires ou non. Présentement ceux disponibles, ne sont pas adéquats puisque les élèves ne peuvent pas tenir les poignées de la trottinette de façon sécuritaire. Après le retour d'Annie, nous enverrons un formulaire à faire signer avec l'information obtenue.

#### **CE-23-24-1111**

#### **10. Adoption du calendrier des séances et plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024**

Les membres prennent connaissance du calendrier des séances et du plan de travail.

Madame Chantal fait remarquer que les capsules de formation et les fiches d'informations sont associées aux différents points du plan de travail.

Voici les dates proposées pour les prochaines réunions :

28 novembre 2023

30 janvier 2024

26 mars 2024

21 mai 2024

11 juin 2024

Il est proposé par Marie-Ève Allard et résolu que le calendrier des séances ainsi que le plan de travail soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le plan de travail se retrouve en annexe du présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Annexe CE-23-24-002

#### **11. Campagne de financement**

Présentement il n'y a pas d'urgence à faire une campagne de financement. Il y a 276 000\$ dans le compte du parc-école. Il reste un montant de 100 000\$ à venir du ministère pour l'an prochain.

Monsieur Charles-Antoine a un projet d'achat d'environ 26 ukulélés. Ce projet totalise un montant d'environ 2 600,00\$.

Il est proposé que pour l'année 2023-2024, il pourrait y avoir une campagne de financement pour financer les choses suivantes : projet d'achat de ukulélés, émulation dans les classes et diminution des coûts de voyage de fin d'année pour tous les élèves.

Madame Chantal prendra des informations avec une campagne de financement en collaboration avec Desjardins et Perfection/Lamontagne. Elle nous reviendra

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **12. Calendrier des activités éducatives**

Les membres du conseil d'établissement prennent connaissance du calendrier drive des activités éducatives prévues jusqu'à maintenant.

#### **13. Sorties de fin d'année**

Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle iront au Woodooliparc au coût d'environ 52,00\$

Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle iront au zoo de Granby au coût d'environ 68,00\$

Les élèves de maternelles iront au Parc-O-Fun au coût d'environ 50,00\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **14. Information et consultation (LIP article 79)**

- 14.1 Actes d'établissement**
- 14.2 Plan triennal**
- 14.3 Règles relatives aux critères d'inscription**
- 14.4 Liste des services éducatifs**

Ces documents sont présentés aux membres du conseil d'établissement pour consultation et à titre informatif. Les membres constatent qu'ils sont exacts.

Ces documents se retrouvent en annexe au présent procès-verbal et en font partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ  
Annexe CE-23-24-003

#### **15. Vécu scolaire**

Il y aura des pistes de solution à venir pour mieux utiliser le matériel (papier vs numérique) et faire un choix judicieux. Nous sommes les plus chers avec des factures montant jusqu'à 101,00\$.

#### **CE-23-24-1112**

#### **16. Service de garde**

Pour les journées pédagogiques, le tarif de base augmente à 12,35\$ par jour. S'il y a des sorties ou des activités spéciales, le coût réel de ces activités devra être chargé aux parents en plus des 12,35\$.

Il est proposé par Marie-Ève Allard que les changements de tarification soient appliqués comme indiqué ci-dessus et qu'un ajout d'au maximum 12.65\$ pour faire 25,00\$ en totalité puisse être fait sans consulter le conseil d'établissement pour les journées pédagogiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les activités trottinette, pêche, tir à l'arc et piscine sont très appréciés par les jeunes. Pourrait-il y avoir la possibilité d'inclure d'autres élèves? Les activités offertes sont à la couleur des animateurs.

#### **17. Correspondance**

De l'information sur les négociations seront transmise par Marie aux membres.

#### **18. Autres objets d'étude**

##### Petits déjeuners

37 enfants sont inscrits. Ils sont contents, il y a une belle implication.

Érika aimerait faire la demande d'une subvention de la ferme à la table. Le conseil d'établissement approuve cette demande.

##### Spectacle de musique

Les sous amassés avec le spectacle de musique de l'an passé, seront réinvestis dans un spectacle pour les élèves.

#### **19. Période de questions du public**

Aucun public.

#### **21. Date et heure de la prochaine réunion**

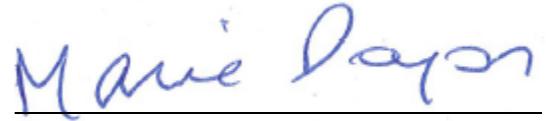
La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre à 18h30.

CE-23-24-1113

22. Levée de l'assemblée

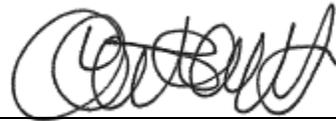
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Christina Vachon et résolu que la séance soit levée.  
Il est 20 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



---

*Marie Doyon*, présidente



---

*Chantal Vigneault*, directrice

# ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Horaire de 10 jours (18 cycles de 10 jours)

## Répartition des matières

Programme d'études obligatoires	Classes adaptées	1er cycle + 703		2e cycle + 704		3e cycle anglais enrichi	
	701-702	1re	2e	3e	4e et 4/5	5e	6e
<b>Français, langue maternelle</b>	1140 min.	1140 min.	1140 min.	960 min.	960 min.	720 min.	720 min.
<b>Mathématique</b>	840 min.	840 min.	840 min.	660 min.	660 min.	480 min.	480 min.
<b>C.C.Q.</b>	120 min.	120 min	120 min				
<b>Histoire, Géographie et éducation à la citoyenneté Univers social</b>	-----	-----	-----	120 min.	120 min.	90 min.	90 min.
<b>Sciences et technologie</b>	-----	-----	-----	120 min.	120 min.	90 min.	90 min.
<b>Éducation physique</b>	300 min.	240 min.	240 min.				
<b>ART:</b> - Musique - Arts plastiques	180 min. 120 min.	180 min. 120 min.	180 min. 120 min.	120 min. 120 min.	120 min. 120 min.	120 min. 120 min.	120 min. 120 min.
<b>Anglais, langue seconde</b>	60 mins	120 min.	120 min.	180 min.	180 min.	720 min.	720 min.
<b>Temps non réparti</b>	240 min.	240 min.	240 min.	360 min.	360 min.	300 min.	300 min.
<b>TOTAL →</b>	3000 min.	3000 min.					

Maternelle : 1- Éduc. Physique 60 min. musique 60 min.

# PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



Ça Vaut le C♥up  
d'agir ensemble !!!



DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 28 novembre 2023

NOM DE L'ÉCOLE : Notre-Dame de Fatima	ÉCOLE : <input checked="" type="checkbox"/> PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE	DATE : Novembre 2023	NOMBRE D'ÉLÈVES :		NOM DE LA DIRECTION :
			282		Chantal Vigneault
			FILLES :	GARÇONS :	PERSONNE CHARGÉE DE COORDONNER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :
			131	151	Marie-Michèle Lacroix

## OBJECTIF :

*Ce plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) à l'orientation 3 : Assurer un milieu de vie sain, stimulant et sécuritaire pour les élèves.*

NOM DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL :

--

## NOTRE SITUATION

<b>NOS FORCES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ code de vie gestion à la positive.</li><li>→ travail en collaboration et en prévention avec les parents et les partenaires (policier scolaire) afin d'axer sur l'éducation des jeunes via l'utilisation des médias sociaux;</li><li>→ Discussion fréquente, « rafraîchissement » à tout le personnel de l'école, portant sur les actions de sensibilisation, de prévention, de « détection » et d'intervention en ce qui concerne les gestes d'intimidation et de violence.</li><li>→ Rencontre et travail sur l'intervention positive et les neurosciences.</li><li>→ Comité de travail sur le Code de vie et la gestion à la positive</li><li>→ Aucun cas d'intimidation</li><li>→ Mise en place de plans d'actions pour les élèves ayant des besoins particuliers.</li></ul>	<b>NOS PRIORITÉS D'ACTION : 2023-2024</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Continuer de travailler en collaboration et en prévention avec les parents et les partenaires (policier scolaire) afin d'axer sur l'éducation des jeunes via l'utilisation des médias sociaux;</li><li>→ Discussion fréquente, « rafraîchissement » à tout le personnel de l'école, portant sur les actions de sensibilisation, de prévention, de « détection » et d'intervention en ce qui concerne les gestes d'intimidation et de violence.</li><li>→ Poursuite des formations sur l'intervention positive et les neurosciences.</li><li>→ poursuite du programme mozoom</li><li>→</li></ul>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"><li>-suivi des actes de violence au besoin avec les professionnels et les membres du personnel.</li><li>- Rencontre avec un comité d'arrimage des règles sur la cour avec des enseignants, des intervenantes du service de garde, des surveillantes et la direction.</li><li>- sondage 1 fois par an pour connaître l'état de nos jeunes en ce qui a trait à la violence, la sécurité à l'école.</li><li>- pratique des contextes et des règles du code de vie dans toutes les classes au début d'année.</li><li>- Rencontre avec un comité d'arrimage des règles sur la cour avec des enseignants, des intervenantes du service de garde, des surveillantes et la direction.</li><li>-utilisation des plate-formes Moozoom</li><li>-assignation d'intervenants précis à certains élèves.</li><li>-poursuite de l'enseignement des contenus en éducation à la sexualité</li><li>-information des procédures en cas de dévoilement de violence à caractère sexuel.</li></ul>
--	---

VOICI LES MOYENS QUE NOUS PRENONS POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE AVEC LES PARENTS :

	<ul style="list-style-type: none"><li>-Offre de soutien aux parents (à qui s'adresser au besoin).</li><li>- Présentation aux membres du conseil d'établissement (code de vie et plan d'action sur la violence).</li><li>-Outiller les parents afin de les rendre plus à l'aise dans des discussions avec leur enfant concernant l'intimidation et la violence à l'école. Capsules et partage d'articles ou ressources.</li></ul>
--	--

***De plus, nous avons un protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence, merci d'en prendre connaissance.***

***Vous y retrouverez :***

- Quoi faire pour signaler un acte d'intimidation ou de violence ou pour formuler une plainte.
- Les actions qui pourront être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne.
- De quelle manière nous assurons la confidentialité des signalements ou plaintes.
- Le soutien que nous pouvons offrir à la victime, l'auteur ou témoin d'un acte.
- Les sanctions qui pourraient s'appliquer.
- Le suivi qui sera donné aux signalements.
- Les rôles de chacun pour lutter contre l'intimidation et la violence.